ANNEXE I

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE L'ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE 2023/2026

1) <u>Identité artistique de l'orchestre</u>

a) Programmation à Dijon et en région

L'Orchestre Dijon Bourgogne est un orchestre de musiciens permanents à nomenclature qui a pour objectif la production et diffusion du répertoire lyrique et symphonique. Son activité principale a lieu à l'Opéra de Dijon où son effectif permanent est mis à disposition pour trois productions lyriques et un concert symphonique par saison. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention pluriannuelle avec l'Opéra de Dijon pour une durée de six saisons du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2027. L'Opéra et l'ODB peuvent également produire conjointement d'autres spectacles dont les modalités sont fixées par une convention spécifique au projet.

La saison symphonique de l'orchestre est développée conjointement avec les acteurs culturels présents sur le territoire régional en priorité (scènes nationales, théâtres municipaux, lieux de patrimoine, festivals, etc.).

Sa mission consiste en la diffusion du répertoire symphonique mais également d'œuvres récentes participant ainsi à faire connaître les artistes contemporains et à contribuer au renouvellement des esthétiques.

L'ODB propose également un ou plusieurs projets par saison faisant appel à une autre discipline artistique permettant ainsi d'explorer des formats transversaux et de croiser les publics.

Parallèlement au répertoire en grand effectif, l'ODB propose plusieurs projets en petits effectifs permettant ainsi de pouvoir proposer des concerts dans des lieux ne disposant ni des moyens, ni des infrastructures pour accueillir un orchestre symphonique.

L'ODB développe également une saison de musique de chambre donnant carte blanche aux musicien.ne.s dans la composition du programme et le choix de l'effectif. Ces concerts sont principalement donnés dans des lieux de patrimoine (hôtels particuliers, musées, églises, etc.) à Dijon et en région.

b) Chef principal et artistes invités

Les artistes et chef.fe.s invité.es reflètent d'une dynamique portée vers l'excellence artistique tout en témoignant d'une attention particulière aux objectifs de parité et de diversité.

Dès la saison 22-23 et pour une durée de 3 saisons, l'ODB est dirigé par un Chef Principal en la personne de Joseph Bastian qui a remporté le processus de recrutement engagé en 2019. Pour le répertoire lyrique, l'Orchestre Dijon Bourgogne accueille sur une production d'opéra par saison la cheffe d'orchestre Debora Waldman, cheffe associée à l'Opéra de Dijon.

Dans le choix de ses artistes et solistes invités, l'ODB donne une place importante aux talents émergents français et internationaux. Il accueille également des artistes en résidence, en priorité ayant un lien privilégié avec la région Bourgogne-Franche-Comté (Adélaïde Ferrière, William Sabatier, etc.).

L'Orchestre Dijon Bourgogne est également engagé à partir de la saison 2023-2024 dans le projet pluriannuel « *Unanimes ! Avec les compositrices* » piloté par l'Association Française des Orchestres visant à promouvoir les compositrices et leur répertoire.

2) Politique de diffusion

a) Réseau de partenaires

L'ODB développe une politique active de diffusion de ses programmes en collaborant et en développant des synergies avec les partenaires culturels du territoire : chœurs, ensembles ou autres structures musicales professionnelles, salles de concert, scènes nationales, festivals, lieux de patrimoine, collectivités locales etc. Ce réseau de partenaires se densifie chaque année, et s'étend aussi dorénavant à la Franche-Comté, avec un premier partenariat dès la saison 22-23 avec le Grrranit à Belfort.

Au niveau national, l'Orchestre Dijon Bourgogne est membre de l'Association Française des Orchestres et du syndicat professionnel les Forces Musicales. Ce réseau de professionnels au niveau national permet également d'intégrer des coproductions artistiques avec d'autres orchestres de même taille et aux missions similaires et d'ainsi mutualiser les moyens alloués à la création de nouveaux projets.

b) Formats de concerts innovants et flexibles

Afin de pouvoir proposer des formats de concerts pouvant s'adapter à tous les budgets et dispositifs scéniques, l'ODB propose en sus des propositions symphoniques, un catalogue de projets en effectifs réduits. Dans ce contexte et en coproduction avec l'Opéra de Dijon, l'ODB peut proposer des ouvrages lyriques en petite forme.

Ces formats modulables permettent d'adapter les paramètres de durée du concert, d'y intégrer ou non de la modération, de décliner des ateliers en marge des concerts ou encore de proposer des jours et horaires différents en fonction du public visé.

Avec l'objectif d'optimiser son temps de présence en région, l'ODB propose également en marge de chaque concert proposé une vaste palette de projets de médiation contribuant ainsi à la diversification et sensibilisation des publics sur le territoire (concerts dans les écoles, entreprises, EHPAD, etc.).

L'ODB s'attache également à développer une stratégie de diffusion audiovisuelle, notamment en lien avec le service public local et national (Victoires de la Musique 2023 par ex.) et à développer une présence sur les plateformes numériques.

3) Programme d'action culturelle et élargissement des publics

L'ODB s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique culturelle concertée au niveau national visant à permettre une égalité d'accès à tous les publics aux œuvres musicales patrimoniales et contemporaines.

La permanence artistique assurée localement par l'ODB constitue un atout déterminant pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès de nouveaux publics. La présence de l'orchestre permet de susciter de nouveaux modes de rencontre entre les populations et d'instituer différentes propositions construites sur mesure en fonction des sollicitations et initiatives locales.

Les actions sont menées conjointement avec l'Education nationale et un ensemble de partenaires sociaux qui garantissent une expertise de terrain dans leurs domaines respectifs permettant d'inscrire les actions de médiation dans un contexte encadré par des professionnels des différents secteurs.

Afin de pouvoir élargir encore nos actions, notamment en lien avec l'ouverture de nouveaux ateliers de l'Orchestre des Quartiers, l'ODB a pour objectif de pérenniser un poste administratif à temps plein de chargé.e d'action culturelle et de production (poste actuellement en CDD).

a) Education artistique

L'ODB propose des répétitions accessibles aux élèves et enseignant.e.s sous forme de parcours musicaux donnant lieu à une préparation pédagogique en amont de leur venue. Ces répétitions sont animées par le.la chef.fe d'orchestre et/ou un ou plusieurs musicien.nes intervenant.e.s.

Chaque saison, l'ODB propose également à minima un concert à destination du jeune public du type conte musical, opéra pour enfant, spectacle pluridisciplinaire, etc.

Les concerts de musique de chambre sont systématiquement redonnés pour un public scolaire. Le programme est adapté dans le but de proposer des actions à destination des publics de la maternelle à l'université. Ces séances pédagogiques se déroulent dans les lieux de patrimoine de la ville de Dijon, en lien avec nos partenaires.

Le service des actions culturelles de l'ODB reste également à l'écoute des enseignant.e.s souhaitant mettre en place un projet particulier en lien avec le travail pédagogique mené par l'école ou la classe.

L'ODB est par ailleurs une structure agrée « Association éducative complémentaire de l'enseignement public » par le ministère de l'Education nationale.

b) Orchestre des quartiers

L'Orchestre des Quartiers a été initié en septembre 2010, à la Maison de Quartier de Fontaine d'Ouche. Cet ensemble a pour vocation d'intégrer la musique classique et le plaisir de la pratique collective au sein des quartiers prioritaires de la métropole dijonnaise. L'ODB offre des cours menés par les musiciens de l'orchestre ainsi qu'un instrument aux participant.e.s.

La motivation et la présence régulière aux ateliers est la seule condition pour intégrer l'orchestre. L'initiation à la musique et l'apprentissage de l'instrument se font au sein de séances collectives et se fondent sur l'écoute, la sensibilisation et la mise en pratique immédiate.

Les ateliers ont actuellement lieu à la Fontaine d'Ouche (violon et violoncelle), aux Grésilles (trompette et trombone) et à Talant depuis la rentrée 2022 (flûte et percussions).

Des restitutions publiques, dont certaines dirigée par le Chef Principal de l'ODB sont prévues tout au long de l'année afin de rassembler les élèves de tous les ateliers et leur permettre de jouer ensemble sur tout le territoire métropolitain.

L'Orchestre des Quartiers est également parrainé par des artistes invités ou en résidence dans les saisons de l'ODB qui interviennent ponctuellement pour travailler avec les élèves.

L'ODB souhaite développer et ouvrir de nouvelles classes en métropole dijonnaise et un essaimage du projet à l'échelle de la Métropole dijonnaise est actuellement en cours de réflexion.

c) Proximité et action territoriale

L'ODB propose une politique ouverte et accessible afin de favoriser l'accès à tous les publics à travers des initiatives participatives en collaborant avec des manifestations, festivals et associations dijonnaises dans le cadre de la politique culturelle de la ville.

Un concert symphonique gratuit est offert chaque saison dans le cadre des journées du patrimoine et/ou de la fête de la musique dans des lieux identifiés afin de faire connaître l'orchestre au plus grand nombre.

L'ODB collabore également avec plusieurs acteurs culturels locaux afin de proposer également des concerts de musique de chambre dans les musées et autres lieux de patrimoine.

Chaque saison, l'ODB participe également à l'éducation culturelle tout au long de la vie et encourage ainsi les pratiques amateurs en proposant une académie d'orchestre à destination des adultes amateurs.

Afin de mettre en valeur le tissu économique local, l'ODB s'attache également à développer des partenariats innovants avec des structures privées sur des projets spécifiques.

d) Musique à l'hôpital

Depuis 2013, l'ODB travaille avec le CHU Dijon Bourgogne et le Centre Georges-François Leclerc pour amener la musique dans les services de soins. Les « petites musiques de chambre » proposent des concerts en petite formation dans les couloirs, chambres, lieux de repos et de vie des établissements hospitaliers.

Le projet, initialement à destination des patient.e.s a pris une nouvelle dimension avec la crise sanitaire et un nouveau volet, à destination du personnel a vu le jour. Intitulé les « pauses musicales », ce projet propose des moments musicaux d'une quinzaine de minutes au personnel hospitalier.

4) Formation supérieure et insertion professionnelle

Les liens réguliers de l'ODB avec le Conservatoire de Dijon et l'ESM de Bourgogne Franche-Comté permettent de développer une politique structurante de découverte et de professionnalisation des métiers de l'orchestre à travers différents projets :

Les Itinéraires Spectacles mis en place par le Conservatoire permettent de relier enseignement et spectacle vivant. En lien avec l'Association des Parents d'élèves du Conservatoire (APEC), les professeurs du CRR organisent la venue des élèves à un concert de l'ODB.

Les Interventions Éducatives sur le Temps Scolaire (IETS) sont des parcours d'éducation artistique menés par les musiciens intervenants dans les écoles de la Ville de Dijon et permettent un travail sur le long terme avec l'ODB ainsi que les équipes enseignantes et les élèves.

Le concours de remplaçants permet aux élèves des cycles supérieurs du CRR et de l'ESM de se confronter à l'exercice du concours d'orchestre et pour les élèves ayant remporté le concours, c'est également l'occasion de rejoindre les rangs de l'orchestre en tant que musicien.ne remplaçant.e.

Le projet *Side by side* permet chaque année d'inviter les grands élèves du CRR de Dijon et les étudiant.e.s de l'ESM à participer à un programme symphonique en grand effectif. L'orchestre accueille également régulièrement des étudiant.e.s cordes de l'ESM à l'occasion de stage d'immersion professionnelle où les élèves sont encadrés par les chefs de pupitre de l'orchestre.

Les étudiant.e.s sont également sollicités sur des projets ponctuels tels que la saison de musique de chambre, les petites musiques de chambre, Masterclass avec des solistes invités, etc.